

CONSEIL SYNDICAL de l'AFP
Mairie d'ARVIEUX – le 24 avril 2014

Présents : Marc BLANC – Vice-Président, Philippe CHABRAND, Christian BLANC, Julie GILLET, Michel FAURE, Bernard MEISSIMILLY, Colette PHILIP, Roger MARCELLIN (excusé : pouvoir donné à Mme PHILIP) – excusé : Raymond THOMAS.

Les discussions de cette réunion portent sur les différents points suivants :

- Faire les demandes de Relevés d'Identité Bancaire auprès des propriétaires pour le versement de leurs indemnités en fonction des superficies de leurs terrains dans l'AFP.
- Relancer Me ACHIN au sujet du cadastrage des alpages de Clapeyto et Furfande, selon les documents qui lui ont été remis par le secrétariat de mairie.
- Prévoir l'installation des bergers des alpages ovins nord (Planet/Clapeyto) et sud (Baoude). Il convient de préparer les conventions avec les consignes particulières par alpage (parcours à respecter, pâturage près des cours d'eau et chalets, dates, etc...) On peut aussi contacter le Parc Naturel Régional qui a une cellule pastoralisme à notre disposition (Anne GOUSSOT).
- Pour le troupeau de Baoude : ne pas passer dans Champ-Rouit qui sera pâturer ou faucher pour les chèvres.
- Il faut fixer les montants de location et les montants de reversement aux propriétaires et pour ce, il faut également établir le budget pour l'année.
- Suite aux changements opérés dans le collège de la Commune - changement de municipalité qui a désigné de nouveaux représentants auprès de l'AFP - il convient de procéder à l'élection des nouveaux Président et Vice-Président de l'Association Foncière Pastorale.
- Pour régler certaines questions pratiques, qui n'apparaissent pas dans les statuts, il convient d'établir un règlement intérieur spécifique (Voir dans les autres communes du Queyras).
- Il conviendra de faire les demandes de dégrèvement des impôts fonciers sur le « non bâti » pour les propriétaires dont leurs terrains sont dans l'AFP, avant le 31 janvier 2015. Pour ce, il faut revoir les surfaces exactes de chacun, à demander à la Chambre d'Agriculture.
- Etudier la demande de Mr Olivier RAGUIN : bail à établir par l'AFP pour le secteur des Escoyères. Idem pour Mr Franck RANDU sur le secteur de la Fusine.
- Bail avec le Groupement Pastoral Bovins pour Catinat, Jalleit et Furfande.
- L'AFP devra faire des contrats pour chaque exploitant, en fonction des parcelles utilisées et secteur par secteur. Tous les membres conviennent qu'il faut veiller à conserver les bonnes relations établies entre les différentes structures et les intéressés (Commune, Exploitants et propriétaires). Après avoir fait remarquer que la constitution de l'AFP avait été menée de manière trop autoritaire qui a contrarié ces relations.
- Comment prévoir l'installation de nouveaux jeunes (coût de l'installation, construction de bâtiments, surfaces, « partage » des terres...).
- Comment fait-on pour les cabanes pastorales, propriétés communales. Actuellement elles sont toutes en bon état. Les cabanes sont incluses dans le loyer global des transhumants ou du Groupement pastoral.
- Encore beaucoup de questions... dont les réponses seront apportées au fur et à mesure.

- A l'ordre du jour de la prochaine réunion :
 - Approbation des comptes-rendus.
 - Election du nouveau Président et du nouveau Vice-Président.
 - Etablir un règlement intérieur pour le fonctionnement de l'AFP (avec éléments juridiques à intégrer : lesquels ?)
 - Etablir le budget.
 - Etablir les conventions avec les responsables des transhumants.